



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

officiers

Question écrite n° 71764

Texte de la question

M. Didier Julia appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la situation des officiers de la police nationale. La loi de finances pour 2002 a enfin été l'occasion pour le Gouvernement de prendre en compte le dossier de la revalorisation indiciaire des officiers de police. Cependant il a fallu attendre que les forces de l'ordre descendent dans la rue pour que cette prise de conscience intervienne. La revalorisation enfin concédée n'apparaît pas suffisante pour améliorer le statut d'une profession, trop souvent injuriée par les délinquants, qui suscite de moins en moins de vocations (- 43,5 % de candidatures en cinq ans au concours du corps des officiers de la police nationale) et qui doit faire face à une insécurité grandissante. Aussi il lui demande quelles mesures il entend prendre pour améliorer les conditions de travail du corps de commandement et d'encadrement de la police nationale.

Données clés

Auteur : [M. Didier Julia](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71764

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 150